

COMMUNE
DE
CHAMPS-SUR-MARNE

■ CHAMPS-SUR-MARNE

VILLE DE



PLAN LOCAL D'URBANISME

5.5.1 – CARTOGRAPHIE DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS TERRESTRES

Révision du PLU :
Projet arrêté le
04/04/2016

MAIRIE DE CHAMPS-SUR-MARNE
B.P. 1 Champs-sur-Marne
77427 Marne-la-Vallée Cedex 2

Téléphone : 01 64 73 48 48
Fax : 01 64 73 48 33

<http://www.ville-champssurmarne.fr/>

VISA

ANNEXE N° 2 SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT

Commune de CHAMPS/ MARNE	Délimitation du tronçon							
	Nom de l'infrastructure	PR Début	Abscisse Début	PR Fin	Abscisse Fin	Catégorie de l'infrastructure	Largeur des secteurs affectés par le bruit (m)	Type de tissu (rue en "U" si renseigné sinon tissu ouvert)
Autoroute A4						1	300	
Autoroute A199	0		2		+ 770	2	250	
Avenue de Chelles						5	10	
Rue d'Alsace (D51)						5	10	
Avenue Ampère						5	10	
Boulevard du Bois de Grace						5	10	
Avenue Blaise Pascal D10P)						5	10	
Avenue Paul Cézanne						5	10	
Boulevard de Champy(RN370)						5	10	
Avenue du G de Gaulle						5	10	
Boulevard de Nesles						5	10	
Avenue Forestière (D10P)						5	10	
Avenue Jean Jaurès						5	10	
Cours du Lizard						5	10	
Route de Malnoue (D51)						5	10	
Rue Nelson Mandela						5	10	
Avenue des Pyramides						5	10	
Rue de Paris						5	10	
RER A						3	100	

11

POUR AVALER
Pour le Préfet et par délégation
L'Attaché, Chef de Bureau

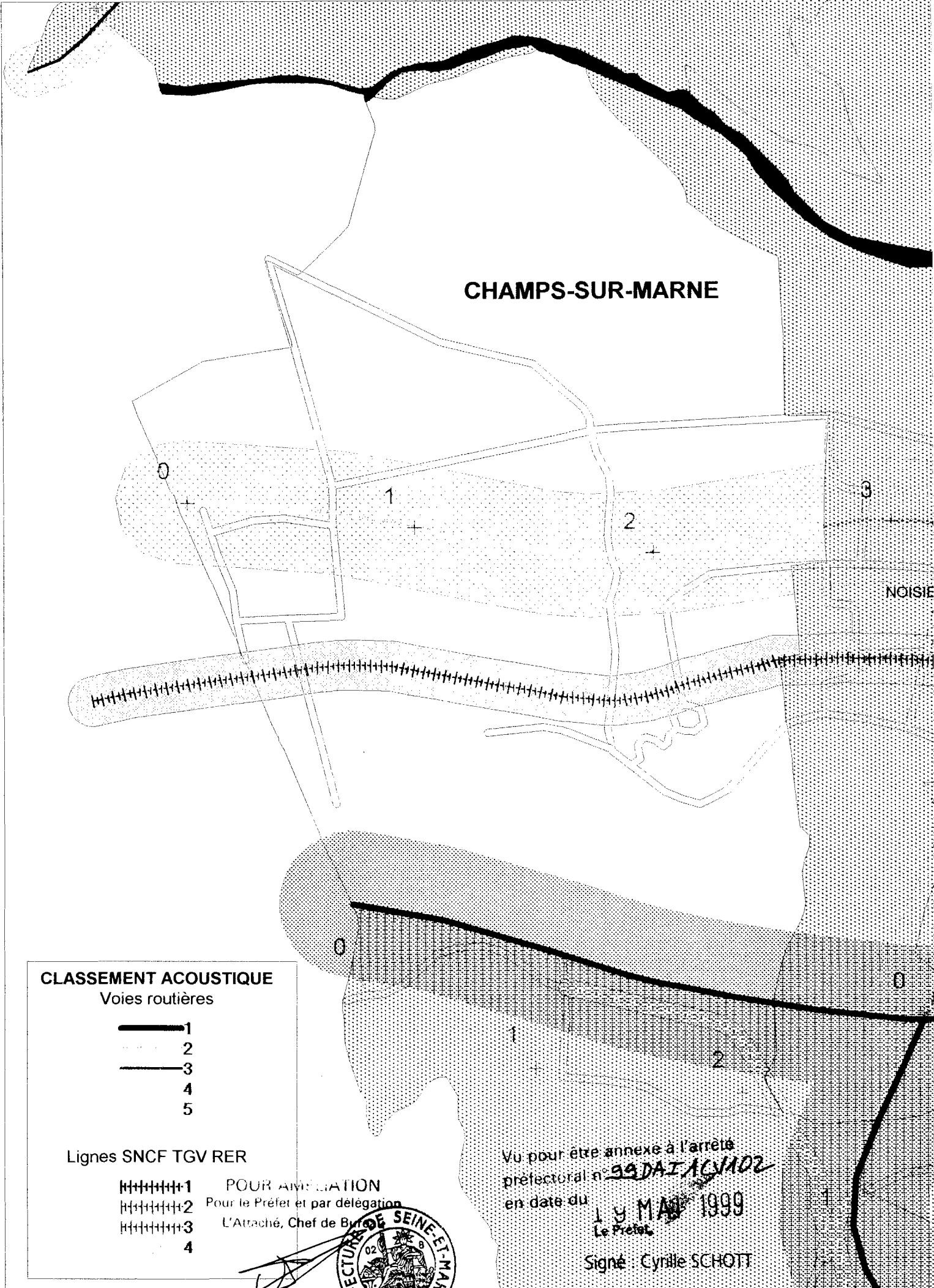
Dominique Ottaviani



Vu pour être annexé à l'arrêté
préfectoral n° 99DAIACV102
en date du 19 MAI 1999
Le Préfet,

Signé : Cyrille SCHOTT

ANNEXE 3 ; PLAN



CHAMPS-SUR-MARNE

NOISIE

CLASSEMENT ACOUSTIQUE Voies routières

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Lignes SNCF TGV RER

- 1 POUR AMPLIFICATION
- 2 Pour le Préfet et par délégation
- 3 L'Attaché, Chef de Bureau
- 4

Vu pour être annexé à l'arrêté
 préfectoral n° **99DAIACVAD2**
 en date du **19 MAI 1999**
 Le Préfet,

Signé : Cyril SCHOTT

